



E

ÉBOUÉ (Mme Eugénie), Député de la Guadeloupe.

Son élection est validée [9 août 1946] (A., p. 3127). — Est nommée membre de la Commission des territoires d'outre-mer [26 juin 1946] (p. 2555). — Est désignée comme juré à la Haute Cour de justice [4 juillet 1946] (p. 2587).

Interventions :

Participe à la discussion : des propositions de loi tendant à établir la Constitution de la République française : DE L'UNION FRANÇAISE, *Départements et territoires d'outre-mer*, Art. 71 M : *Son amendement* [20 septembre 1946] (p. 3909) ; — du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'Exercice 1946 ; FRANCE D'OUTRE-MER, Chap. 72 bis : *Amendement de M. Deniau* [3 octobre 1946] (p. 4485) ; — des propositions de loi relatives aux assemblées locales dans les territoires d'outre-mer [5 octobre 1946] (p. 4714).

EHM (M. Albert), Député du département du Bas-Rhin.

Son élection est validée [13 juin 1946] (A., p. 2532). — Est nommé membre : de la Commission de l'éducation nationale et des beaux-arts, de la jeunesse, des sports et des loisirs [26 juin 1946] (p. 2554) ; — de la Commission de la presse, de la radio et du cinéma (p. 2555).

Interventions :

Participe à la discussion du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'Exercice 1946 : FINANCES, Chap. 140 bis nouveau : *Son amendement* [26 septembre 1946] (A., p. 4119).

ENGEL (M. Emile), Député du département de la Moselle.

Son élection est validée [14 juin 1946] (A., p. 2537). — Est nommé membre : de la Commission de l'équipement national et de la production (travaux publics, mines et forces motrices) [26 juin 1946] (p. 2554) ; de la Commission du travail et de la sécurité sociale (p. 2555).

Dépôts :

Le 4 juillet 1946, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à hâter le rapatriement des Alsaciens et des Lorrains retenus en captivité par les armées alliées, n° 63. — Le 8 août 1946, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur la proposition de résolution de M. Meck et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux vieillards et invalides par l'adaptation des prestations de rentes et d'allocations à l'accrois-